



C O M M U N I Q U E D E P R E S S E

## Le PLAN ECO-ENERGIE, l'alternative écologique pour combattre la canicule

PLAN ECO-ENERGIE, Programme de Maîtrise de la Demande d'Electricité et de Développement des Energies Renouvelables

La France connaît depuis le début du mois de juin une canicule historique, avec des températures "exceptionnelles", nettement supérieures à la moyenne. Une canicule aussi précoce ressort même du "jamais vu" depuis la généralisation des relevés météo français en 1945.

Premier réflexe de la population : la ruée vers les ventilateurs et les climatiseurs. Mais saviez-vous qu'en période de pointe estivale, la climatisation représente 40 % de la consommation globale d'électricité de l'Est de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et qu'elle contribue de manière importante à fragiliser l'approvisionnement électrique de la région ?

Le PLAN ECO-ENERGIE propose de combattre les fortes chaleurs, tout en protégeant notre environnement et... notre porte-monnaie, en maîtrisant notre consommation d'électricité. Pour pallier aux fortes chaleurs, il préconise :

- l'installation de protections solaires (volets et pare-soleil de préférence à l'extérieur, végétation adaptée...),
- la ventilation de votre logement la nuit et le matin afin de profiter de la fraîcheur gratuite.

Si vous disposez déjà d'un climatiseur :

- veillez à fermer les portes et fenêtres durant son fonctionnement,
- évitez absolument le recours à un climatiseur mobile raccordé à une fenêtre entrebâillée. Rappelez-vous que même s'il est réglé à sa puissance la plus faible, votre climatiseur peut suffire à rafraîchir votre intérieur, et de plus vous gagnerez confort et santé.

Mieux gérer votre climatisation, et privilégier le rafraîchissement naturel, c'est participer à une réduction significative de vos dépenses d'énergie électrique et protéger notre environnement !

Retrouvez ces recommandations et bien d'autres, dans le livret « 40 éco-conseils », et contactez-nous pour tout entretien avec un spécialiste !

Contacts Grand Public : Espace Infos-Energie – Nice : 04 92 00 38 38, Grasse : 04 92 60 78 75, Castellane : 04 92 83 64 22

Contacts Presse : Elisabeth PARISOT & Gabrielle VATEL - CO2 COMMUNICATION  
10, bd Rivet, 13008 Marseille - Téléphone: 04 91 23 06 60 / Fax : 04 91 23 06 69  
E-mails e-parisot@co2com.com et g-vatel@co2com.com



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

